



COMPTE RENDU

Date : 27 Octobre 2007

Heure : 17h00

Lieu : Salle de Musique à Phalempin

Ordre du jour :

- **Accueil**
 - Appel des adhérents
 - Vérification des mandats

- **Bilan Financier**
 - Bilan de l'exercice 2007
 - Vote du bilan financier

- **Bilan Moral**
 - Rappels sur statuts
 - Bilan de l'année écoulée
 - Perspectives
 - Vote du bilan moral

- **Elections**

- **Déménagement des jardins**

ACCUEIL

Didier WIBAUX, président, accueille et remercie les membres de la municipalité et l'assemblée de leur présence.

Madame CIETERS et Monsieur DHENNIN, nous remercient de l'invitation et excusent l'absence de Monsieur BALLEKENS.

En l'absence du secrétaire, Hervé BARBIEUX, secrétaire adjoint, procède à l'appel des adhérents (voir ci-dessous) .

Vingt trois présents (deux en retard), quatre mandats.

L'assemblée délibère valablement.

Vérification des mandats est faite, l'élection du bureau peut avoir lieu.

Présents :

- Municipalité : Marie CIETERS, Serge DHENNIN
- Bureau : Didier WIBAUX, président, Christian LEMIERE, vice-président, Patrick DUCHATEL, trésorier, Philippe LEROY, trésorier adjoint, Hervé BARBIEUX, secrétaire adjoint.
- Adhérents : JP BAUWENS, JY BOISSEAU, D.CORMORANT, C.DECATOIRE, G.DESORME, T.DUMONT, B.FLAMENT, D.GAY, JM.GERNEZ, F.LEBON, A.LECLERCQ, M.LEFEBVRE, F.LENTO, G.ROLAND, R.TAVERNIER, H.VERBRUGGE. P.SITTLER & A.MEINDL sont arrivés en cours de réunion.

Absents :

- D. PICARD, secrétaire, pouvoir donné à H.BARBIEUX.
- JM DUJARDIN, pouvoir donné à G.ROLAND.
- L.DUPREZ, pouvoir donné à G.ROLAND.
- JP DUMONT, pouvoir donné à C.LEMIERE.
- JM FACQ

BILAN FINANCIER

Voir détails dans document remis lors de l'assemblée générale.

Le bilan fait apparaître un solde créditeur de 460.89 €.

Le poste le plus important des dépenses est : eau, 137€

A noter, un excédent de 15 € dans le poste « cotisations », du au départ de JP TURPIN (qui n'a pas voulu être remboursé) et au non remboursement de la parcelle de E.MUTEZ (exclusion) .

A l'issue de la présentation détaillée, l'Assemblée procède au vote pour l'approbation du bilan financier. Aucun vote « contre », aucune abstention, quitus est donné à l'unanimité au bilan financier.

BILAN MORAL

Didier WIBAUX, Président, revient sur les évènements qui ont émaillés le début d'année, et notamment l'exclusion et le départ de certains membres de l'association.

Le président note que depuis ces évènements, la bonne humeur est revenue, et l'association est repartie de plus belle.

L'AJFP compte aujourd'hui 28 membres pour 59 parcelles cultivées. Le nombre maxi de parcelles par membre est de trois, priorité est donnée aux nouveaux adhérents.

Depuis le début de l'exercice, le bureau a pris de très nombreux contacts avec la municipalité, pour en particulier préserver les intérêts de l'association au sujet du déménagement. Force est de constater que l'équipe municipale écoute nos doléances d'une oreille bienveillante. Le contact n'est jamais rompu. Preuve aujourd'hui même, en l'absence de M.BALLEKENS, deux représentants de la ville sont présents. Cependant le jardinage a quelques contraintes, notamment en matière de plantation, le bureau maintient donc la pression et reste vigilant sur la montée en charge des travaux.

Parmi les autres actions phares de l'année, le président s'attarde sur la soirée Barbecue qui a connu un franc succès. Bonne humeur, convivialité, camaraderie ont animé cette soirée. Didier WIBAUX remercie particulièrement C.LEMIERE et son épouse pour l'organisation et l'excellente tenue de cette manifestation.

Le président remercie également l'ensemble des membres du bureau qui ne ménagent pas leur peine pour suivre les différents dossiers tout en restant disponible à la moindre sollicitation.

Didier Wibaux rappelle ensuite un point des statuts au sujet des élections. Le bureau est normalement élu pour trois ans. En raison de démissions, le présent bureau a été élu jusqu'au terme du précédent mandat, fixé en octobre 2007. L'ensemble du bureau est donc renouvelé ce jour.

Le président indique que compte tenu de l'actualité, de la complexité des échanges en cours, l'ensemble du bureau a souhaité se représenter à ces élections.

A l'issue de la présentation, l'Assemblée procède au vote pour l'approbation du bilan moral. Aucun vote « contre », aucune abstention, quitus est donné à l'unanimité au bilan moral.

ELECTIONS

Le président rappelle la procédure de vote, Il annonce les candidatures et en particulier celle de Jean Paul BAUWENS au poste de secrétaire. Le président émet l'hypothèse d'une rotation dans le bureau dans les prochaines années.

Les résultats sont les suivants :

26 suffrages exprimés (M. MEINDL arrive trop tard pour participer au scrutin) .

Président : candidat : Didier WIBAUX, a obtenu 26 voix, réélu président.

Vice-Président : candidat : Christian LEMIERE a obtenu 25 voix, réélu. A noter une voix pour H.BARBIEUX qui n'était pas candidat.

Secrétaire : candidats: Daniel PICARD a obtenu 17 voix, réélu.
Jean Paul BAUWENS a obtenu 6 voix.
Trois votes nuls.

Secrétaire Adjoint : candidat : Hervé BARBIEUX a obtenu 25 voix, réélu. A noter une voix pour C.LEMIERE qui n'était pas candidat.

Trésorier : candidat : Patrick DUCHATEL a obtenu 26 voix, réélu.

Trésorier Adjoint : candidat : Philippe LEROY a obtenu 26 voix, réélu.

A l'issue du vote, le président WIBAUX remercie particulièrement JP BAUWENS pour son action au sein de l'association (création d'un site Internet), et compte bien l'associer dans de futures prises de décision du bureau.

DEMENAGEMENT DES JARDINS

Le président rappelle brièvement les différentes étapes du projet. Notre contact en mairie est André BALLEKENS, absent et représenté. Lecture est faite de son dernier mail. Le bornage des terrains a été effectué La gendarmerie est propriétaire de nos jardins depuis septembre 2007. Il convient donc de ne plus entamer de culture sur ces terrains. M. DHENNIN précise toutefois qu'il nous est toujours possible de récolter nos légumes ;

M. CIETERS & DHENNIN nous présentent ensuite l'intégralité du projet, et font passer un plan dans l'assistance. Nos nouveaux terrains seront donc sur l'actuel terrain de rugby. La surface actuellement attribuée, et, en raison d'un différend financier avec les vendeurs, est sensiblement équivalente à celle d'aujourd'hui. A terme cette surface sera augmentée de plus de 20 % par rapport à l'actuel. Nos terrains seront bordés par les logements de fonctions des gendarmes (un étage maxi) . Ils seront clôturés et bénéficieront de l'éclairage. Une bêche de récupération des eaux de pluie du tennis (soumis à l'approbation du conseil municipal) sera installée et permettra de nous affranchir du point d'eau (compteur à couper) . Une liste de matériels nécessaires à l'installation (grillage, piquets...) est à faire remonter à la municipalité. M.LOCON fait le nécessaire pour amender les terrains. Il fait signaler que le compost proposé contient énormément de verres et de plastique, et n'est donc pas conforme à nos attentes. Mardi 30 octobre, rendez vous est pris en mairie pour rencontrer M.DEMAN pour labourer le terrain. Pour conclure, même si un projet d'agrandissement de la gendarmerie existe, il n'impactera pas la localisation de nos terrains. Mme CIETERS rappelle que nous devrions avoir accès à nos anciens jardins jusqu'en juin 2008.

Didier WIBAUX, répondant à une question de l'assistance, indique que le métrage, traçage, et attribution des futures parcelles (tirage au sort), se feront en leurs temps et en collaboration avec l'ensemble des adhérents. Il réitère notre demande à la municipalité d'obtenir la jouissance des nouveaux terrains courant novembre, notamment pour pouvoir transférer les cultures persistantes (rhubarbe, groseilliers.) dans les meilleures conditions. Il remercie ensuite les membres de la municipalité et les assure de notre pugnacité dans la poursuite de nos rencontres.

H. BARBIEUX indique qu'il met à disposition des adhérents le catalogue et des bons de commande CAP VERT pour 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, Le président WIBAUX clôture l'assemblée à 18h30.